



Tarifs professionnels

Tarifs en euros annexés aux CGU du compte Olky Pro

31-03-26.10

1 PRÉAMBULE

Le Compte Olky Pro est un service d'OLKY PAYMENT SERVICE PROVIDER SA « OlkyPay », établissement de paiement agréé soumis à la surveillance prudentielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier Luxembourgeois « C.S.S.F », autorisé à exercer en France en libre établissement par l'Autorité de Contrôle et de Résolution Prudentielle « A.C.P.R » et autorisé à exercer dans tous les autres pays membres de l'Union Européenne au titre de la libre prestation de services.

Les modalités de fonctionnement du Compte Olky Pro sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU OlkyPay » auxquelles sont annexés les présents « Tarifs professionnels ».

L'ouverture du Compte Olky Pro s'effectue par les services Iban Express dont les modalités sont régies par les Conditions Générales d'Utilisation « CGU Iban Express ».

Les CGU OlkyPay et les CGU Iban Express ont été portées à votre connaissance préalablement à votre entrée en relation avec OlkyPay et peuvent être téléchargées à tout moment sur le site <https://olky.eu>. Leur lecture et leur approbation préalables à toute demande d'ouverture d'un compte Olky Pro sont requises.

Le Compte Olky Pro est un compte de paiement qui s'adresse aux professionnels permettant de recevoir et d'effectuer des opérations de paiement dans les présentes conditions tarifaires.

Régime de la taxe sur la valeur ajoutée :

Cas général : Les services de paiement prestés par OlkyPay sont exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée.

Cas particulier des prestations fournies par OlkyPay qui n'entrent pas dans le champ d'application du cas général : Lorsque le preneur n'est pas assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée ou lorsqu'il réside au Luxembourg, le taux de TVA applicable est de 17%. Lorsque le preneur est assujéti à la TVA, qu'il réside dans l'un des pays de l'Union européenne sauf au Luxembourg et qu'il dispose d'un numéro de TVA valide qu'il a communiqué à OlkyPay, les prestations non exonérées sont soumises au mécanisme d'autoliquidation conformément à l'article 196 de la directive du conseil de l'Union européenne 2006/112/EC.

2 DES TARIFS CLAIRS POUR DES PRESTATIONS UTILES

2.1 Offre de base



Compte Olky Pro	
Abonnement mensuel Compte Olky Pro IBAN FR ou LU	19,90 €
Opérations de paiement en zone SEPA* par SCT ou Instant Payment**	
- Virement reçu	GRATUIT
- Frais fixes par virement émis	0,40 €
- Commission par virement émis***	0.05 %
- Prélèvement SEPA* domicilié (SDD)	GRATUIT
- Rejet sur SDD pour insuffisance de provision	5,00 €
- Opposition sur SDD	5,00 €
Autres services	
- Révocation d'un mandat de prélèvement SEPA*	GRATUIT
- Recherche de documents (par document)	12,00 €
- Service client Olky Pro par email	GRATUIT
<i>Voir services complémentaires du Compte Olky Pro en partie IV</i>	

* La zone SEPA (Single Euro Payments Area) comprend les pays et territoires suivants : les 28 membres de l'Union européenne + les membres de l'Espace Economique Européen (EEE) + la Suisse, Andorre, Monaco, Saint Marin et la Cité du Vatican

** SCT (Sepa Credit Transfer) correspond au virement classique opéré généralement en moins de 24 heures. Instant Payment désigne le paiement instantané réalisé en moins de 10 secondes. OlkyPay applique les mêmes tarifs pour les SCT et pour les Instant Payment.

*** Tarif proportionnel à l'indice ICOP (article 13.1.3 des CGU). Coefficient de pondération : 0,00074.



Carte MasterCard Business

Émission Carte Mastercard Business	6,90 €
Abonnement mensuel Carte MasterCard Business	9,90 €
Opérations de paiement	
Devise Euro	
- Paiement	GRATUIT
- Retrait d'espèce en DAB ¹	1,90 € + 2,00 %
Opérations de paiement	
Autres devises	
- Paiement	1,90 %
- Retrait d'espèce en DAB ¹	1,90 € + 3,90 %
Autres services	
- Réception d'une nouvelle carte MasterCard Business suite à son opposition définitive	19,90 €
- Mise en opposition temporaire de la carte	GRATUIT
- Réédition du code confidentiel de la carte	25,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹DAB : Distributeur Automatique Bancaire

	Plafonds de retrait ²	Plafonds de paiement ²
Carte MasterCard Business	Limite hebdomadaire : 5 000 €	Limite mensuelle : 40 000 €

²Dans la limite du solde disponible du compte.



Carte MasterCard Business Premium

Emission Carte MasterCard Business Premium	15,90 €
Abonnement mensuel Carte MasterCard Business Premium	19,90 €
Opérations de paiement	
Devises Euro	
- Paiement	GRATUIT
- Retrait d'espèce en DAB ¹	2,50 € + 1 %
Opérations de paiement	
Autres devises	
- Paiement	1,80 %
- Retrait d'espèce en DAB ¹	2,50 € + 2,80 %
Autres services	
- Réception d'une nouvelle carte MasterCard Business Premium suite à son opposition définitive	29,90 €
- Mise en opposition temporaire de la carte	GRATUIT
- Réédition du code confidentiel de la carte	25,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹DAB : Distributeur Automatique Bancaire

	Plafonds de retrait ²	Plafonds de paiement ²
Carte MasterCard Business Premium	Limite hebdomadaire : 25 000 €	Limite mensuelle : 100 000 €

²Dans la limite du solde disponible du compte.



TPE ¹ virtuel	
Abonnement TPE virtuel	GRATUIT
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,00 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone Euro ² ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	3,20 %
- Minimum de perception par commission	1,00 €
Autres services	
- Frais d'installation d'un TPE virtuel	29,90 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹TPE : Terminal de Paiement Electronique

²La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.



Web banking	
Abonnement Web Banking (accès au compte Olky Pro par internet & par mobile)	GRATUIT
Autres services	
- Service Client Olky Pro par internet	GRATUIT

2.2 Options



TPE¹ fixe, semi-mobile et itinérant



Location mensuelle d'un TPE fixe	12,00 €
Location mensuelle d'un TPE semi-mobile (Wifi & Bluetooth)	24,00 €
Location mensuelle d'un TPE itinérant 3G (Abonnement 3G inclus)	34,00 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	0,90 %
- Commission sur transaction – <i>carte business</i>	1,50 %
- Minimum de perception par commission	0,20 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone Euro ² ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	1,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,25 €
Autres services	
- Frais d'envoi d'un TPE en France Métropolitaine et Luxembourg	30,00 €
- Frais d'envoi d'un TPE au reste du monde	95,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE fixe	200,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE semi-mobile	250,00 €
- Dépôt de garantie d'un TPE itinérant	280,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹TPE : Terminal de Paiement Electronique

²La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.



Vente à distance (VAD)	
Abonnement mensuel	15,00 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France	
- Commission par transaction monétique – <i>carte standard</i>	0,90 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	1,50 %
- Frais fixe par transaction monétique	0,09 €
- Minimum de perception par commission	0,20 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone Euro¹ ou reste du monde	
- Commission par transaction monétique – <i>carte standard</i>	1,50 %
- Commission par transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	2,50 %
- Frais fixe par transaction monétique	0,09 €
- Minimum de perception par commission	0,25 €
Autres services	
- Archivage carte bancaire PCI-DSS ²	0,50 €
- Frais fixe par transaction VAD - module webservices	0,16 €
- Frais d'attribution d'un numéro de contrat VAD	99,00 €
- Service Client Olky Pro par email	GRATUIT

¹La zone Euro comprend 19 États membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

²PCI-DSS est une norme de sécurité permettant d'archiver de façon sécurisée les données d'une carte bancaire.

2.3 Options complémentaires



Prélèvements (SDD ¹)	
Abonnement mensuel au service d'encaissement par SDD	19,00 €
Opérations d'encaissement par SDD	
- Commission sur encaissement par SDD	GRATUIT
- Frais fixe par transaction SDD	0,40 €
- Frais fixe par rejet de SDD	4,00 €
- Frais fixe de traitement d'un SDD contesté au-delà de la période de 8 semaines	22,60 €
Autres services	
- Frais d'ouverture du service d'encaissement par SDD	299,00 €
- Frais fixe d'attribution d'un numéro ICS	50,00 €
- Frais fixe d'archivage d'un mandat SDD papier pendant la durée légale	0,80 €
- Frais fixe de création d'un e-mandat SDD incluant la signature et l'archivage électronique pendant la durée légale	1,50 €

¹SDD : Sepa Direct Debit (Prélèvement SEPA)



Recouvrement automatisé des impayés	
Abonnement mensuel	9,00 €



Echanges automatisés de fichiers	
Abonnement mensuel	8,00 €
Autres services	
- Frais de paramétrage des services	60,00 €



API ¹ (Web-Services)	
Abonnement mensuel	50,00 €
Autres services	
- Prestation d'intégration des web-services dans le système d'information du titulaire du compte Olky Pro (par jour, hors frais de déplacement)	600,00 €
- Prestation d'assistance et/ou formation aux web-services (par jour, hors frais de déplacement)	600,00 €

¹API : Application Programming Interface

2.4 Services complémentaires et autres services proposés par OlkyPay

Frais trimestriels d'arrêté de compte	
- Frais d'arrêté trimestriel Compte IBAN 'FR'	40,00 €
- Frais d'arrêté trimestriel Compte IBAN 'LU'	40,00 €
- Frais sur compte débiteur	EONIA + 9,00 %
- Frais sur compte créditeur	EONIA – 0,30 %
- Commission de mouvement (par opération reçue) :	
o Moins de 5.000 €	GRATUIT
o De 5.000 € à 50.000 €*	0,068 %
o De 50.000€ à 100.000 €*	0,072 %
o De 100.000 € à 1.000.000 €*	0,076 %
o Supérieur à 1.000.000 €*	0,080 %

*Taux multiplié par l'indice ICOP (article 13.3.3 des CGU).

Services complémentaires du compte Olky Pro	
Autres services :	
- Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Forfait d'ouverture d'un dossier pour chaque utilisation irrégulière	150,00 €
- Utilisation irrégulière du Compte Olky Pro (tentatives ou actions répréhensibles au regard de la loi et/ou des CGU applicables) – Taux horaire pour recherches et analyses	180,00 €
- Frais d'ouverture d'un dossier pour traitement d'une saisie à tiers détenteurs - SATD (la SATD regroupe plusieurs saisies préexistantes : avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, opposition administrative, saisie à tiers détenteur).	150,00 €
- Analyse d'opération de paiement ou de modification intervenant dans la situation du Titulaire – Taux horaire	180,00 €
- Ouverture d'un dossier de succession	150,00 €
- Courriers aux administrations ou aux organes de contrôle (commissaires aux comptes, réviseurs d'entreprises...)	150,00 €
- Création d'accès supplémentaire au web-banking (à partir du 3 ^{ème})	4,90 €
- Demande de confirmation sur opération effectuée	50,00 €
- Frais pour émission d'une attestation de dépôt de capital	100,00 €
- Émission d'attestation divers	25,00 €

- Intervention manuelle pour discordance entre le nom du destinataire d'un SCT reçu et le titulaire du compte	5,00 €
- Demande d'assistance activation/désactivation double authentification*	25,00 €

*En cas de perte du code secret communiqué lors de l'activation de la double authentification

Services complémentaires d'acquisition par carte

Autres services	
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique française	50,00 €
- Frais fixe de traitement de la contestation d'une transaction monétique étrangère	90,00 €
- Réclamation du titulaire du contrat VAD en cas de contestation de l'opération de paiement par le client	60,00 €
- Appel à l'émetteur de la carte en cas de transaction non autorisée	150,00 €
- Carte de domiciliation	8,00 €

Services d'encaissement par TIP-SEPA

Abonnement mensuel	GRATUIT
Opérations d'encaissement par débit direct sur compte bancaire zone Sepa	1,80 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa, MasterCard et CB zone France	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,00 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business</i>	2,50 %
- Minimum de perception par commission	0,50 €
Opérations d'encaissement par carte des réseaux Visa et MasterCard zone Euro² ou reste du monde	
- Commission sur transaction monétique – <i>carte standard</i>	2,50 %
- Commission sur transaction monétique – <i>carte business ou reste du monde</i>	3,20 %
- Minimum de perception par commission	1,00 €

3 INFORMATIONS

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le service commercial d'OlkyPay sur le site internet <https://support.olkypay.com/contact>.